

Selon l'Insee, la baisse des naissances ralentit

Au 1^{er} janvier 2019, la France restait le deuxième pays européen le plus peuplé, après l'Allemagne

Est-ce la fin du décrochage ? En 2019, 753 000 enfants sont nés en France. Soit 6 000 de moins qu'en 2018. Même si la baisse des naissances se poursuit depuis cinq ans, elle marque le pas cette année, avec un ralentissement minimal de 0,7 % en 2019 par rapport à l'année précédente. En 2015, la baisse s'élevait à 2,4 %, rappelle l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) dans son dernier bilan démographique, dévoilé mardi 14 janvier. « Elle est passée à 1,9 % en 2016, puis 1,8 % en 2017 et 1,4 % en 2018 », détaille l'Institut de statistiques.

L'époque faste des années du « baby-boom », entre 1946 et 1974, et de ses 800 000 naissances annuelles en France métropolitaine, est indéniablement révolue. Mais la France demeurait, en 2017 (date des dernières données complètes d'Eurostat), le pays le plus fécond de l'Union européenne (UE), et elle était, au 1^{er} janvier 2019, le deuxième pays le plus peuplé de l'UE, derrière l'Allemagne. La contribution aux naissances des femmes immigrées, qui font plus d'enfants que les natives, reste cependant marginale en raison de leur faible poids dans la population. Dans une publication récente, l'Institut national d'études démographiques (INED) précisait qu'elle relève seulement de 0,1 enfant le taux de fécondité national.

1,87 enfant par femme

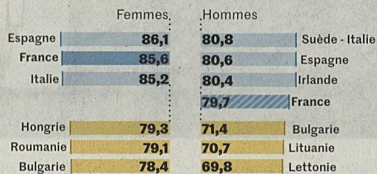
Dans son bilan, l'Insee rappelle que les naissances dépendent à la fois du nombre de femmes en âge de procréer et de leur fécondité. Pour le premier aspect, il est connu que la population des femmes de 20 à 40 ans – tranche d'âge la plus féconde – diminue depuis les années 1990. Quant à la fécondité, elle s'établit en 2019 à 1,87 enfant

Bilan démographique : la France se stabilise

Evolution de l'indice conjoncturel de fécondité en France*, en nombre d'enfants par femme en âge de procréer



L'espérance de vie à la naissance en Europe en 2017, en années (trois premiers et trois derniers pays du classement, 2019 pour la France)

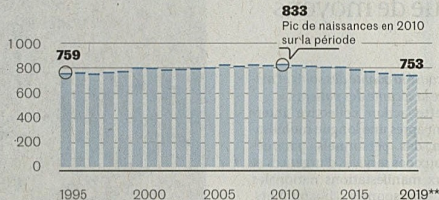


* France hors Mayotte jusqu'en 2014 et y compris Mayotte à partir de 2014

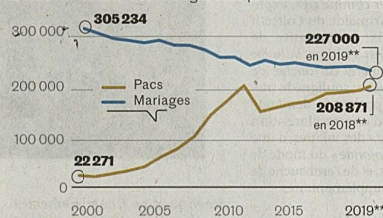
** Donnée provisoire à la fin 2019

*** La légalisation du mariage pour les personnes de même sexe en 2013 a entraîné un effet de rattrapage, d'où une moyenne d'âge plus élevée

Evolution du nombre de naissances en France*, en milliers



Evolution du nombre de mariages et de pactes civils de solidarité (pacs)



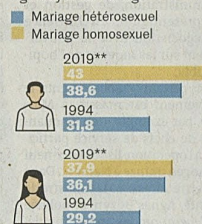
+ 132 000

C'est le solde naturel en 2019** ; il s'élevait à + 218 700 en 1995

30,7 ans

C'est l'âge moyen de la maternité en 2019** ; il s'élevait à 29,3 ans en 1999

Âge moyen du mariage***



Infographie : Le Monde • Source : INSEE

par femme, en dessous du seuil permettant le renouvellement des générations, fixé à 2,1. Mais cet indicateur conjoncturel de fécondité, lui aussi, se stabilise pour la première fois, à la suite de quatre ans de baisse entre 2010 et 2014. Après s'être établi autour de 2,0 enfants par femme entre 2006 et 2014, il s'élevait ainsi à 1,88 en 2018. Cette stagnation de la baisse est la nouveauté la plus importante du bilan, sur laquelle ses auteurs ont choisi de titrer. Mais quelles conclusions en tirer ? Pour le géographe Laurent Chalard, deux scénarios peuvent être envisagés

pour le futur : « soit une stabilisation de la fécondité les prochaines années qui conduirait à une légère remontée du nombre de naissances, car les générations des années 2000 sont plus nombreuses, soit une poursuite de la baisse de la fécondité, qui conduirait le nombre de naissances à son plus bas niveau depuis 1945 ». A ce stade, il est toutefois impossible d'effectuer un pronostic.

Gilles Pison, démographe professeur au Musée national d'histoire naturelle et chercheur associé à l'INED, observe pour sa part que cette livraison de sta-

L'espérance de vie à la naissance continue de croître, à 85,6 ans pour les femmes et 79,7 ans pour les hommes

tistiques annuelles traduit, une fois encore, « la grande stabilité de la fécondité depuis la fin du baby-boom », autour de 2 en-

fants par femme, avec « des fluctuations minimales » chaque année. « Depuis quelques décennies, on constate un retard des maternités, qui a pour effet de réduire le nombre de naissances et l'indicateur de fécondité chaque année », explique-t-il.

« Phénomène majeur »

Mais il n'empêche qu'au cours de leur vie, si l'on observe les femmes ayant achevé leur cycle de fécondité (au sens statistique, il s'agit de celles qui ont 50 ans et plus), « les femmes ont deux enfants, comme leurs mères, mais plus tard qu'elles ». En 2019, l'âge moyen de la maternité atteint en effet 30,7 ans, contre 29,3 ans vingt ans plus tôt et 24 ans en 1974. C'est le « phénomène démographique majeur » de ces dernières années, considère M. Pison, et il est de nouveau confirmé par les derniers chiffres. Cet âge de la maternité reste toutefois relativement jeune à l'échelle européenne.

D'autres constantes se confirment à la lecture de ce cru 2019 : l'espérance de vie à la naissance continue de croître, à un rythme ralenti pour la deuxième année consécutive. Elle s'élève à 85,6 ans pour les femmes et 79,7 ans pour les hommes, contre respectivement 83,5 et 78,3 en moyenne au niveau européen, selon les données de 2017.

Enfin, la croissance de la population (de 0,3 %, s'établissant à 67 064 000 habitants) est encore due, pour ses deux tiers environ, au solde naturel (la différence en-

Légère diminution du mariage

Stable de 2013 à 2018, le nombre de mariages de couples de sexe différent connaît une légère baisse en 2019, selon le dernier bilan démographique de l'Insee. En 2019, 221 000 mariages d'un homme et d'une femme ont été célébrés, contre 230 000 en moyenne au cours des dernières années. Le mariage entre personnes de même sexe poursuit de son côté sa baisse amorcée en 2018, avec 6 000 unions, loin du pic de 10 000 enregistré en 2014, la première année complète suivant l'adoption de la loi sur le mariage pour tous, en mai 2013.

Le nombre de naissances et de décès). Là encore, il s'agit d'une spécificité française par rapport à ses voisins européens, au solde naturel nul ou négatif, et dont la croissance repose donc sur le solde migratoire. Ce solde naturel est toutefois, cette année encore, « historiquement bas », en raison de la hausse prévisible des décès liée à l'arrivée à l'âge critique des nombreuses générations du « baby-boom ». « Le phénomène va se poursuivre, le solde naturel ne peut que continuer à se réduire. Donc l'augmentation de la population va de plus en plus dépendre du solde migratoire », analyse M. Pison. ■

SOLÈNE CORDIER

Plus d'un quart des enfants vivent avec un seul de leurs parents

HAVRE DE PAIX POUR LES UNS, à fuir à tout prix pour d'autres, la cellule familiale est avant tout plurielle. C'est ce que rappelle l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) dans une étude publiée mardi 14 janvier, qui se penche sur ses différents modèles. Il apparaît ainsi qu'en France un peu plus d'un quart des mineurs (28 %) résident avec un seul de leurs parents au domicile. Parmi eux, certains évoluent dans des familles monoparentales, d'autres dans des familles recomposées. Sur les 14,1 millions d'enfants de moins de 18 ans vivant en France (hors Mayotte), 68 % vivent ainsi dans une famille dite « traditionnelle » (avec leurs deux parents et d'éventuels frères et sœurs), 21 % dans une famille monoparentale (18 % avec leur mère) – un chiffre en augmentation au fil des ans, et 11 %, enfin, dans une famille recomposée, où au moins un enfant n'est pas issu du couple. Dans cette dernière catégo-

rie, 7 % vivent avec un parent et un beau-parent et 4 % avec leurs deux parents et des demi-sœurs ou frères.

Questionnaire du recensement rénové

« C'est la première fois qu'on distingue ainsi les familles traditionnelles et recomposées », explique Sylvie Le Minez, responsable de l'unité des études démographiques et sociales à l'Insee. Une nouveauté consécutive à la mise en place, en 2018, d'une rénovation du questionnaire du recensement de la population afin de mieux identifier les liens familiaux et les situations de multi-résidence. Le pourcentage de 11 % était cependant déjà apparu dans une publication en 2011. C'est le premier enseignement de l'étude : en sept ans, il n'a pas bougé.

D'autres caractéristiques de ces familles recomposées apparaissent. On y apprend notamment qu'un peu plus d'enfants y vivent (2,4 en moyenne contre 1,9 dans les

autres types de familles). Mais aussi que les parents sont en moyenne moins diplômés que ceux des familles traditionnelles. La différence est particulièrement marquée pour les mères. Elles sont un tiers à avoir un diplôme supérieur au baccalauréat, une proportion équivalente à celle des familles monoparentales, contre la moitié des mères de familles dites « traditionnelles ».

Une géographie des familles peut en outre être esquissée à la lecture de cette étude : les familles traditionnelles sont plus nombreuses à l'ouest (Pays de la Loire et Bretagne), en région Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que dans les Hauts-de-Seine, les Yvelines, le Doubs, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin. Les familles monoparentales se concentrent, elles, dans le pourtour méditerranéen et dans les départements d'outre-mer. Quant aux familles recomposées, leur localisation est plus éparse sur le territoire. ■

S. CR.